



Institut de Formation aux Métiers Éducatifs

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Spécialité animateur
Mention Animation socio-éducative et culturelle

Niveau Baccalauréat (niveau 4)

Durée 12 mois

PRÉ-REQUIS

Le candidat qui postule au BPJEPS Animation sociale doit être titulaire :

- d'une attestation de formation relative au secourisme (PSC1, PSE, AFGSU, SST)
- d'attestations justifiant d'une expérience d'animateur professionnel d'une durée minimale de 200 heures OU d'une attestation d'un des diplômes dispensant d'attestation employeur.



FONCTIONS

- Vous exercez en autonomie votre activité d'animation auprès de publics fragilisés, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, sociales et culturelles et dans la limite des cadres réglementaires ;
- Vous êtes responsable de votre action au plan pédagogique et vous avez la responsabilité d'un projet d'animation qui s'inscrit dans le projet de la structure ;
- Vous développez une logique de travail collectif et partenarial et prenez en compte les démarches d'éducation à la citoyenneté, au développement durable et de prévention ;
- Vous participez au maintien des capacités relationnelles et sociales de la personne et au maintien ou au développement de son autonomie physique et psychologique ;
- Vous assurez la sécurité des tiers et des publics dont vous êtes garant.

LA FORMATION

La formation comprend **4 blocs**

BLOC 1

Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure.

BLOC 2

Valoriser les activités et les projets de la structure.

BLOC 3

Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer, des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure.

BLOC 4

Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animations socioculturelles.

ADAPTATION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et répondent aux normes PMR ERP. Pour toute situation particulière, nous évaluerons avec vous les solutions possibles. Si nous ne sommes pas en mesure de répondre

à votre besoin, nous vous accompagnerons dans la recherche d'une alternative adaptée grâce à notre réseau de partenaires et avec le soutien de notre référent handicap.

Vous pouvez dès à présent solliciter notre référente handicap : Madame Karine GUYARD (formation.inclusive@ifme.fr).

DURÉE DE LA FORMATION

Session de 1624 heures.

- 651 en centre de formation
- 973 heures en entreprise

Rythme de l'alternance :

2 jours de formation en centre de formation et 3 jours en entreprise chaque semaine.

DISPENSES OU ALLÈGEMENTS
POSSIBLES

VAE

Diplôme accessible par
la voie de la VAE

+ D'INFOS vae@ifme.fr

Tél. 04 66 68 03 10



contact@ifme.fr
Tél. 04 66 68 99 60

2117 chemin du Bachas
30000 Nîmes

6 Quai Boissier de Sauvages
30100 Alès

